

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

**Date de convocation :** 10 septembre 2024

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délégations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

**Secrétaire :** M. RIVET

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. Jean-Pierre DUVÉRÉ ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

**ABSENT :** M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 24-072 Décision modificative n°2 au budget primitif 2024**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE**

**DES ANDELYS**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE 19 SEP. 2024**

**AFFICHÉ LE 19 SEP. 2024**

Le Maire  
François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024

**N°24-072**

## **DÉCISION MODIFICATIVE N°02 DU BUDGET PRIMITIF 2024**

### **RAPPORT**

**Monsieur Marc RIVET** indique que cette décision modificative budgétaire trouve son équilibre à (+) 543 mille euros en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement et à (-) 2,641 millions d'euros en dépenses et en recettes en section d'investissement.

En section de fonctionnement, ce correctif budgétaire consiste exclusivement en un ajustement des besoins de crédits anticipés au compte administratif à l'appui de travaux dédiés à une revue exhaustive et détaillée de l'ensemble des services opérationnels.

Sur cette base, au chapitre 73, il est constaté une position de compte de (+) 257 mille euros correspondant, d'une part à la perception de rôles complémentaires pour (+) 21 mille euros et d'autre part au reversement FPIC notifié par les services préfectoraux (+) 236 mille euros.

Au chapitre 74, les financements CAF sont bonifiés de (+) 421 mille euros. Au-delà des soldes favorables perçus au titre de l'exercice 2023 adossés à la PSO et au bonus territoire, lesquels permettent de projeter, à isopérimètre de fréquentation, un niveau de recettes attendues sur l'exercice 2024 d'un ordre de grandeur équivalent, l'adhésion des crèches municipales au dispositif AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle), lequel a vocation à faciliter l'accès à l'emploi des parents d'enfants en bas âges en élargissant les plages horaires et en proposant plus de souplesse des périodes de garde, permet l'inscription de financements complémentaires.

Les notifications publiées depuis le vote de la première décision modificative budgétaire se traduisent par une contraction de (-) 30 mille euros des allocations compensatrices au titre de la Taxe Foncière, de (-) 42,5 mille euros de la DGF, et de (-) 14,7 mille euros de la DSCUS par rapport aux hypothèses primitives.

Les autres mouvements relevant de financements adossés à des actions ponctuelles portés par les services opérationnels, permettent au total de présenter un chapitre 74 abondé de (+) 316,3 mille euros.

Les chapitres 013, 70, 75 et 77 proposent une révision modeste à hauteur de (-) 30,3 mille euros agrégeant l'ensemble des ajustements valorisés par les services sur leurs champs de compétence.

Au total, les recettes de fonctionnement sont bonifiées de (+) 543 mille euros.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le chapitre 011 donne lieu à un complément d'inscription estimé à (+) 201,4 mille euros à l'issue des travaux de projection en mode précompte administratif, menés par les services.

Le principal poste alimenté concerne l'achat de repas à la Régie de Restauration des 2RL, laquelle a légèrement augmenté le tarif du repas

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception en préfecture : 19/09/2024

livré aux convives scolaires, centres de loisirs et crèches. Cette nouvelle grille tarifaire adaptée aux fréquentations attendues pour cette rentrée aboutit à un complément d'inscription de (+) 93 mille euros.

Les autres mouvements relèvent de besoins identifiés sur l'entretien des espaces verts à hauteur de (+) 15 mille euros, l'entretien des bâtiments à hauteur de (+) 15 mille euros, un abondement de (+) 50 mille euros au titre de l'électricité compte tenu de l'exécution connue à date et de la projection sur le dernier quadrimestre, les cotisations aux assurances à hauteur de (+) 13,5 mille euros, l'animation OPAH-RU à hauteur de (+) 14 mille euros, et l'impact de l'augmentation tarifaire du centre aquatique CASEO fréquenté par les publics scolaires et seniors à hauteur de (+) 5 mille euros.

Concernant le chapitre 012, les dépenses salariales sont essentiellement impactées par les doublons de rémunération sur les postes d'agents en usure professionnelle, remplacés lorsqu'il s'agit d'assurer la continuité de service dans la petite enfance ou l'enfance et de respecter les taux d'encadrement des jeunes usagers : 190 000 €.

Par ailleurs, on identifie un impact de 90 000 € relatif à divers facteurs :

D'une part, des frais de personnel directement liés aux postes, dont trois créations :

- Médiation spectacles vivants, depuis le 1er juillet
- Atsem pour la nouvelle classe maternelle de Jean Moulin, depuis le 30 août
- Poste à 11/35ème à l'école Jules ferry où les besoins ont augmenté, depuis le 30 août
- Recours renforcé aux intermittents du spectacle (sachant que les prestations imputées au chapitre 011 baissent d'autant)
- Evolution du coût des services mutualisés.

D'autre part, le respect d'obligations réglementaires :

- Organisation de 2 tours d'élections législatives
- Intensification des visites médicales du travail
- Financement du CIA
- Attribution de nouvelles « nouvelles bonifications indiciaires » (NBI)
- Régularisation de charges des exercices antérieurs : fonds de compensation du supplément familial de traitement.

Le chapitre 65 valorise un ajustement arrêté à (-) 103,4 mille euros correspondant à une révision pour un montant de (-) 79,5 mille euros du besoin de subvention suite à un remboursement de charges patronales sur une période contrôlée, à l'alignement des crédits alloués à la subvention à l'école privée telle qu'elle est constatée à date soit (-) 18,15 mille euros et à un besoin complémentaire de (+) 12 mille euros de l'accompagnement des clubs sportifs usagers du complexe aquatique CASEO comme impact de la révision tarifaire

Accuse de réception en préfecture  
2027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de transmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024

Enfin le chapitre 67 prévoit une nouvelle demande de (+) 15 mille euros au titre de subventions exceptionnelles, le chapitre 014, une enveloppe de (+) 12 mille euros pour répondre à des dégrèvements de taxe d'habitation sur des logements vacants et un ajustement de (-) 8 mille euros des besoins consacrés aux écritures réglementaires de dépréciation des actifs circulants.

Il en résulte donc, une épargne nette transférée au financement de la section d'investissement bonifiée de (+) 148 mille par rapport au voté, pour atteindre (+) 403 mille euros après actualisation de (-) 40 mille euros du service de la dette au niveau d'emprunt calculé sur l'exercice.

En section d'investissement, l'avancement des chantiers, leurs aléas et la ré-interrogation de certains crédits votés et de leur faisabilité sur le dernier quadrimestre, amène à procéder à un correctif budgétaire valorisé à (-) 2,6 millions d'euros en dépenses d'investissement.

Concernant le programme ANRU, le pôle enfance et la crèches des Acacias présentent un avancement du chantier conforme aux hypothèses budgétaires alors que la maison de solutions et la requalification des espaces publics donnent lieu à un décalage autorisant une désinscription de (-) 1,5 millions d'euros.

Le programme patrimoine communal, avec un niveau d'exécution avancé, invite à un abondement de (+) 440 mille euros.

L'enveloppe allouée aux réserves foncières peut être contractée de (-) 330 mille euros compte tenu du peu d'opportunités du marché.

Et le programme projets structurants traduit le ripage sur l'exercice 2025 des opérations locaux de stockage événementiel, des réserves du musée et du tiers lieux pour un montant de (-) 675 mille euros, l'ajustement des crédits de paiements alloués à l'opération gymnase Philippe Croizon pour un montant de (-) 450 mille euros, l'annulation des crédits dédiés à l'aménagement de la desserte du Hamelet pour (-) 100 mille euros et l'abondement d'une enveloppe de (+) 100 mille euros consacrés à la rénovation du stade Annette Sergent.

Le pendant en recettes, s'articule concomitamment et pour les mêmes raisons par un ripage des subventions sur l'exercice 2025, soit une désinscription au titre de l'exercice 2024 mesurée à (-) 1,6 millions d'euros.

Il résulte de l'ensemble des mouvements traduits en section d'investissement, une contraction du besoin d'emprunt comme résultante, de (-) 1,3 millions d'euros, laquelle induit une révision à la baisse des crédits alloués au remboursement de la dette à hauteur de (-) 40 mille euros.

## DÉCISION

**Le Conseil municipal**, après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,

**Vu** le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Vu** l'instruction comptable codificatrice M14,

Accusé de réception en préfecture  
12703755-20240918-24-022-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024

Vu le projet de décision modificative N°2-2024 transmis

**DÉCIDE**

De procéder au vote de la décision modificative N°2-2024 par chapitre au niveau des sections de fonctionnement et d'investissement suivant les tableaux annexés à la présente délibération.

**ADOPTE**

La décision modificative N°2-2024 du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2024.

**Adoptée par 25 voix pour 6 abstentions**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

The image shows a blue official stamp of the City of Louviers, featuring a coat of arms and the text 'VILLE DE LOUVIERS'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'François-Xavier Priollaud'.

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024

# Annexe Vote DM N°2-2024 – Ville Louviers

VILLE DE LOUVIERS - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	543 208,00	543 208,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>543 208,00</b>	<b>543 208,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-2 641 000,00	-2 641 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>-2 641 000,00</b>	<b>-2 641 000,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>-2 097 792,00</b>	<b>-2 097 792,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 313 271,00	0,00	201 408,00	0,00	5 514 679,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 710 000,00	0,00	280 000,00	0,00	14 990 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 176 429,00	0,00	-103 400,00	0,00	3 073 029,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>23 199 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>390 008,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 589 708,00</b>
66	Charges financières	930 000,00	0,00	0,00	0,00	930 000,00
67	Charges exceptionnelles	105 300,00	0,00	13 200,00	0,00	118 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		-8 000,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>24 245 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>395 208,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 640 208,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 447 000,00		148 000,00	0,00	1 595 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 447 000,00</b>		<b>148 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 595 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 692 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>543 208,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 235 208,00</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>28 235 208,00</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	140 652,00	0,00	2 000,00	0,00	142 652,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 413 372,00	0,00	-11 800,00	0,00	1 401 572,00
73	Impôts et taxes	18 444 716,00	0,00	257 208,00	0,00	18 701 924,00
74	Dotations et participations	7 131 096,00	0,00	316 300,00	0,00	7 447 396,00
75	Autres produits de gestion courante	179 164,00	0,00	-33 000,00	0,00	146 164,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>27 309 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>530 708,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 839 708,00</b>
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	154 000,00	0,00	12 500,00	0,00	166 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	25 000,00		0,00	0,00	25 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>27 492 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>543 208,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 035 208,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>100 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>27 692 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>543 208,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 235 208,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>100 000,00</b>
=	

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>28 235 208,00</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>3 495 000,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	901 000,00	0,00	-595 000,00	0,00	306 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 099 000,00	0,00	-563 000,00	0,00	536 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 971 534,55	0,00	-153 000,00	0,00	3 818 534,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 825 000,00	0,00	-1 190 000,00	0,00	4 635 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>11 796 534,55</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 601 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 295 534,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 052 000,00	0,00	-40 000,00	0,00	10 012 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	-100 000,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>10 152 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 012 000,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>21 948 534,55</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 641 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 307 534,55</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>3 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 100 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>25 048 534,55</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 641 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 407 534,55</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>718 127,58</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 125 662,13</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 885 093,34	0,00	-1 606 437,00	0,00	2 278 656,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 969 266,06	0,00	-1 302 563,00	0,00	9 666 703,06
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>14 854 359,40</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 789 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 065 359,40</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 767 000,00	0,00	0,00	0,00	1 767 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 425 302,73	0,00	0,00	0,00	2 425 302,73
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	253 000,00	0,00	0,00	0,00	253 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>4 465 302,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 465 302,73</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>19 319 662,13</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 789 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 530 662,13</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 447 000,00	0,00	148 000,00	0,00	1 595 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 447 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>148 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 595 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>25 766 662,13</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 641 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 125 662,13</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 125 662,13</b>
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24\*072-DE  
Date de télétransmission : 10/09/2024  
Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20240916-24-072-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2024  
Date de réception préfecture : 19/09/2024